



Procès-verbal de la quarante-quatrième assemblée, assemblée ordinaire du conseil d'administration, tenue le mardi 8 juin 2021, 13 h 30 à la salle polyvalente #1 du Sportplex de Châteauguay à huis clos.

PRÉSENCES :

- ↻ Tremblay, Bruno Beauharnois, administrateur, siège n° 1
- ↻ Dubuc, Richard Beauharnois, administrateur siège n° 2
- ↻ Routhier, Pierre-Paul Châteauguay, administrateur, siège n° 1
- ↻ Doyle, Barry Châteauguay, administrateur siège n° 2

Autre(s) présence(s) : Éthier, Joëlle Secrétaire-trésorière et directrice générale de la Régie
Guindons, Emie Directrice générale adjointe de la Régie
Gaumont, Thérèse Ville de Châteauguay
Gendron, Martin Ville de Châteauguay (arrivé vers 13h40)
Robidoux, Vanessa Ville de Beauharnois

ATTENDU QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Christian Dubé, a énoncé que les assemblées publiques ordinaires et extraordinaires doivent être tenues sans la présence du public. L'assemblée ordinaire d'aujourd'hui sera tenue à huis clos, en raison des consignes sanitaires en vigueur en zone rouge, liées à la COVID-19. La séance est diffusée, en direct, sur notre page Facebook : www.facebook.com/regiebeauchateau.

Il est proposé par monsieur Richard Dubuc, appuyé de monsieur Barry Doyle et résolu à l'unanimité, de que la séance ordinaire du conseil de la Régie soit ouverte à huis clos.

La Régie a transmis aux citoyens sur sa page Facebook un accès, via Survey Monkey, afin de permettre aux citoyens de poser des questions.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE;

Le quorum étant atteint et cette assemblée ayant été dûment convoquée le président, monsieur Bruno Tremblay déclare l'assemblée ouverte.



2. ORDRE DU JOUR

2021-325

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- Adoption du 43^e procès-verbal;
- Contribution financière approuvée par emplois d'été Canada;
- Embauche de Claudia André au titre d'adjointe administrative;
- Embauche des employés du complexe aquatique extérieur – saison 2021;
- Contrat de peinture - pataugeoire et rivière du complexe aquatique;
- Assurances générales – contrats 2021-2022;
- Avenant au contrat - modification du PFT du futur complexe aquatique intérieur;
- Plan stratégique de la régie – 2021 à 2025 ;
- Prochaine assemblée;
- Varia;
- Période de questions;

ADOPTÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 43^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE

2021-326

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quarante-troisième assemblée du conseil d'administration, assemblée ordinaire, tenue le mardi 13 avril 2021, tel que déposé.

ADOPTÉ.

4. CONTRIBUTION FINANCIÈRE APPROUVÉE PAR EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

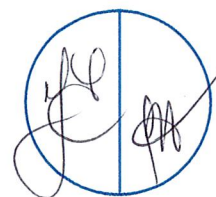
2021-327

Attendu que la Régie a déposé une demande d'aide financière au programme d'aide EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA pour soutenir les coûts d'opération et l'embauche des nouveaux employés du Complexe aquatique pour la saison estivale 2021 ;

Attendu que la Régie a obtenu une réponse favorable d'un soutien financier au montant de 27 028,00 \$;

Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité de permettre à la Régie de remplir les documents nécessaires pour assurer le suivi dans le dossier EEC 2021.

ADOPTÉ.



5. EMBAUCHE DE CLAUDIA ANDRÉ AU TITRE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

2021-328

Attendu que madame Eugenia Musteata a quitté son poste d'adjointe administrative le 12 février 2021 dernier;

Attendu que ce poste a été pourvu que partiellement par madame Geneviève Savary;

Attendu que la reprise des activités au Complexe aquatique extérieur exige un plus grand soutien administratif;

Attendu que la directrice générale était autorisée à entamer le processus de dotation pour ce poste;

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité de permettre à la directrice générale de signer le contrat d'embauche de madame Claudia André et ce tel que déposé.

ADOPTÉ.

6. EMBAUCHE DES EMPLOYÉS DU COMPLEXE AQUATIQUE EXTÉRIEUR – SAISON 2021

2021-329

Attendu que l'équipe administrative de la Régie planifie la réouverture de son Complexe aquatique extérieur dès le 24 juin prochain pour la saison estivale 2021;

Attendu que la directrice générale était autorisée à entamer le processus de dotation pour les besoins d'opérations;

Il est proposé par Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Barry Doyle et résolu à l'unanimité de permettre à la directrice générale de signer les contrats d'embauche des employés nécessaires pour la saison estivale 2021 et ce tel que déposé.

ADOPTÉ.

7. ASSURANCES GÉNÉRALES – CONTRATS 2021-2022

2021-330

Considérant les recommandations formulées dans le rapport d'analyse produit par la firme mandatée par la Régie dans le cadre du processus d'appel d'offres public effectué pour retenir les services d'une firme spécialisée pour les assurances de dommages de la Régie pour la période 2021-2022 ;

Attendu que les couvertures visées sont : assurance des biens, assurance bris des équipements, assurance contre les délits, assurance responsabilité civile primaire, assurance responsabilité civile complémentaire et excédentaire, assurance responsabilité municipale et assurance frais de justice ;



Attendu que la seule soumission déposée, soit celle de la firme BFL Canada est conforme aux exigences et conditions des documents d'appel d'offres ;

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat d'assurances générales à la firme BFL Canada au montant de 82 152,15 \$, taxes incluses. La date d'entrée en vigueur des couvertures est établie au 1er mai 2021 et le contrat est d'une durée d'un an.

ADOPTÉ.

8. AVENANT AU CONTRAT - MODIFICATION DU PFT DU FUTUR COMPLEXE AQUATIQUE INTÉRIEUR

2021-331

Attendu que la Régie a reçu une réponse favorable de financement PAFIRS de 14 123 349,00\$ le 21 mai dernier ;

Attendu que l'équipe administrative a entamé une analyse approfondie des besoins, en collaboration avec les fédérations aquatiques et les professionnels au dossier ;

Attendu qu'une révision du PFT déposé au PAFIRS s'est avérée essentielle ;

Attendu que la Régie a reçu un avenant au contrat concernant les modifications apportées au PFT au coût de 28 755,25 \$ taxes incluses, avenant numéro E-1134 ;

Attendu que les professionnels ont confirmé que ces honoraires couvriront toutes les modifications apportées au PFT et qu'aucun autre mandat ne sera nécessaire à cet effet ;

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Richard Dubuc et résolu à l'unanimité de permettre à la directrice générale, madame Joëlle Ethier de procéder au paiement de la facture E-1134.

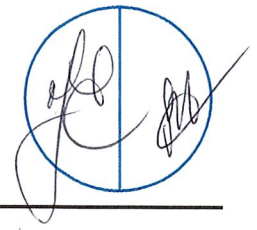
ADOPTÉ.

9. PLAN STRATÉGIQUE DE LA RÉGIE – 2021 À 2025

La directrice générale, madame Joëlle Ethier, dépose le plan stratégique de la Régie pour les années 2021-2025. Il sera mis à la disposition du grand public sur le site internet pour consultation au : www.beauchateau.ca.

10. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mardi 17 août 2021 à 13 h 30, à la polyvalente du Sportplex, au 195, boulevard Brisebois, Châteauguay.



11. VARIA

Aucun

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Q1 – Est-il possible d'accorder un accès gratuit aux résidents de Châteauguay?

Monsieur le Président, Bruno Tremblay:

" Non, cette avenue n'est pas recevable. 60 à 70% des frais doivent être couverts par la location des usagers."

Monsieur le Trésorier, Pierre-Paul Routhier :

*"Premièrement, le concept d'affaire de la Régie est fixe depuis le début, prévoyant 60% des frais payés par les utilisateurs.
Deuxièmement, la gratuité ne serait pas équitable pour les citoyens de Châteauguay qui ne sont pas utilisateurs."*

Q2 – Pourquoi ne pas offrir plus de plage horaire au Sportplex pour les bulles familiales?

Madame la directrice générale, Joelle Ethier :

" Depuis l'arrivée du beau temps, le terrain de soccer et la piste de jogging ne sollicitent aucun intérêt, seul le gymnase a continué d'accueillir quelques usagers. Cependant depuis deux semaines, qu'un seul terrain est réservé au dernier moment. Ouvrir plus de plages horaires ne serait pas justifié vu le manque d'intérêt de la population. Le samedi est maintenu à la demande des administrateurs du conseil, mais ouvrir d'autres journées serait synonyme de frais d'exploitation injustifiés."

13. LEVÉE DE LA RENCONTRE

La rencontre est levée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 13h46.


Bruno Tremblay,
Président du conseil d'administration


Joëlle Éthier,
Secrétaire-trésorière

